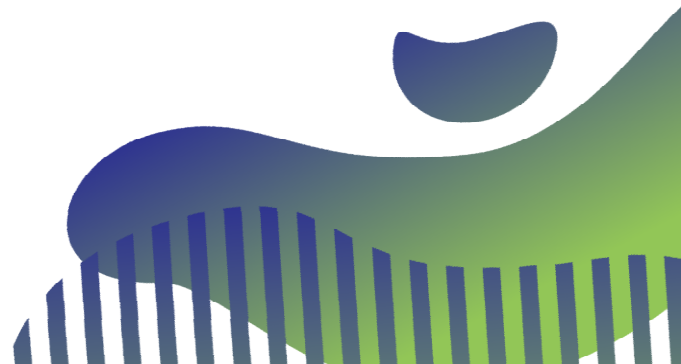


Maleville

BULLETIN MUNICIPAL 2025



LE MOT DU MAIRE

Malevilloises, Malevillois,

A l'approche des fêtes, l'édition du Bulletin Municipal est l'occasion pour les élus de s'adresser à chacune et chacun d'entre vous pour vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année ainsi qu'à vos familles, et vos proches.

Comme à l'accoutumée, le Bulletin Municipal retrace la vie de la commune et ses projets, vous informe sur les événements et informations que vous pouvez retrouver sur le site de la Mairie tout au long de l'année.

Je tiens à souligner le travail de tous nos agents qui s'emploient au service de la population, de tous les conseillers municipaux qui s'impliquent dans la vie de la commune.

Maleville est une commune où il fait bon vivre grâce aux forces vives des associations. Elles animent nos villages et font perdurer les manifestations. Malgré le sinistre survenu sur la salle des fêtes, chaque association a maintenu ses activités en se tournant vers les communes voisines que je remercie pour leur compréhension et leur solidarité.

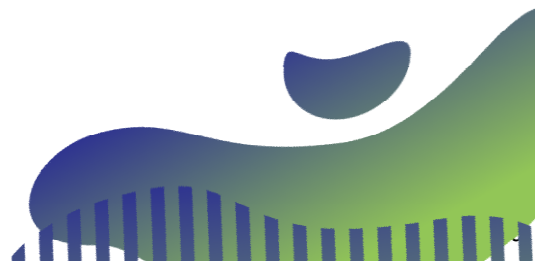
Au regard du contexte économique actuel, les élus s'attachent à penser les projets avec une certaine prudence, mais nous gardons une vision optimiste sur nos capacités à faire progresser notre territoire et assurer les services auprès de nos citoyens dans l'intérêt général.

Je vous renouvelle mes vœux et ceux de tout le conseil municipal pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte à vous et vos proches, joie, bonheur, santé...

Fabienne Salesses



**Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 26 janvier 2025 à 15h à l'école
« L'Avenir » pour les vœux de la municipalité.**



LES EMPLOYES COMMUNAUX

De nombreux changements ont eu lieu cette année au sein de l'équipe des employés municipaux.

Après 19 ans de présence au sein de notre commune en qualité de gérante de l'agence postale puis pour compléter son temps en 2017 comme agent de service à l'école, Gisèle CANTALOUBE a décidé de partir en retraite fin septembre. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

C'est Angélique COURCHINOUX de retour dans les effectifs qui remplace Gisèle à l'agence postale et Gaëlle VIVOIX sur le poste d'agent de service à l'école.

Après le départ de Véronique VIDAL nous avons lancé un recrutement pour son remplacement et c'est Gaëlle DRIGEARD qui a été recruté.

Voici la nouvelle composition de l'équipe d'agents municipaux et leurs missions :

- Nelly GRATUZE : secrétaire de mairie (comptabilité, gestion des ressources humaines, affaires générales).
- Gaëlle DRIGEARD : accueil du public et assistance au secrétariat (état civil, urbanisme, élections, facturation...).
- Nadine PUECH : agent polyvalente, encadre les enfants à la garderie et à la cantine, et intervient à la mairie.
- Annie GRES : ATSEM et responsable de la garderie des élèves.
- Élise LACASSAGNE : ATSEM auprès des enseignantes.
- Gaëlle VIVOIX : surveillance des repas et garderie lors de la pause méridienne, entretien des locaux scolaires et périscolaires.
- Julie MIQUEL : confection des repas, service, surveillance et entretien à la cantine.
- Angélique COURCHINOUX : gestion de l'agence postale, entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, de la station d'épuration, des terrains de sports et loisirs.
- Frédéric LAURENS : entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, de la station d'épuration, des terrains de sports et loisirs.



ECOLE

Evolution des effectifs scolaires

L'école connaît une croissance constante de ses effectifs ces dernières années en passant de 54 élèves pour l'année scolaire 2020-2021 à 76 élèves actuellement.

Face à cette évolution, l'Éducation Nationale a décidé de créer un quatrième poste à temps complet.

Répartition des élèves et des équipes pédagogiques :

- 24 élèves (de la Toute Petite Section à la Moyenne Section) : Mme Félicia BALDO (directrice et enseignante), Mme Marie HARZEE (enseignante), Mme Élise LACASSAGNE (ATSEM).
- 21 élèves (Grande Section et CP) : Mme Mélanie SERIEYS (enseignante), Mme Marie HARZEE (enseignante), Mme Annie GRES (ATSEM).
- 17 élèves (CE1 et CE2) : Mme Adama DIALLO-BENAZETH (enseignante).
- 14 élèves (CM1 et CM2) : Mme Cindy VIALETES (enseignante).

Création d'une 4ème classe



Par conséquent, la création d'une quatrième salle de classe s'est imposée comme une nécessité pour garantir des conditions d'enseignement et de travail optimales.

En attendant la réalisation des travaux, une classe provisoire a été aménagée dans la salle de motricité. Celle-ci est séparée de l'espace garderie par deux meubles faisant office de cloison, réalisés par des artisans locaux.

Concernant les travaux définitifs de la quatrième salle de classe, le permis de construire a déjà été déposé.



Inscriptions pour la rentrée 2025-2026

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2025 débuteront dès février 2025.

Afin de faciliter l'organisation des classes pour la prochaine année scolaire, nous invitons les familles à effectuer cette démarche dès que possible.

L'inscription est obligatoire pour les enfants à partir de 3 ans révolus au 31 décembre de l'année civile. Les enfants âgés de 2 ans avant le 1er septembre 2025 peuvent également être inscrits, sous réserve des places disponibles.

Cantine

Le personnel encadrant le temps des repas est réparti en deux services :

- Cantinière : Julie MIQUEL
- Service et surveillance : Annie GRES, Gaëlle VIVOIX et Nadine PUECH

Les menus sont confectionnés sur place avec des produits majoritairement locaux, durables et de qualité. Ils sont consultables chaque semaine sur le site internet de la commune.

La cantine à 1€ a été mise en place pour une durée de 3 ans à compter de la rentrée 2022-2023. L'Etat soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€. Cette aide prend fin cette année.

Garderie

La garderie municipale est un service proposé par la mairie. Elle est un lieu d'accueil surveillé par le personnel communal.

L'accueil se déroule de 7h30 à 8h20. La garderie du soir se déroule dès la fin des cours à 16h et jusqu'à 18h45 (dont 30 minutes gratuites de 16h à 16h30). Ce temps permet à l'enfant de prendre son goûter, se détendre après sa journée, de jouer, de pratiquer des activités manuelles et/ou de s'avancer dans son travail scolaire s'il le souhaite.

Des activités manuelles sont proposées en lien avec la période de l'année (Noël, Pâques, Halloween...). Tout ceci avec l'aide et la créativité de Nadine PUECH et Annie GRES.

Sorties piscine

Cette année, tous les enfants de l'école pourront profiter des sorties à la piscine, entièrement financées par la mairie (transport et entrées).

Pour que ces sorties puissent continuer, la participation d'intervenants bénévoles est essentielle. Vous pouvez soit :

- Obtenir un agrément, valable 5 ans, pour encadrer les enfants dans l'eau ;
- Accompagner en tant que bénévole non agréé pour aider à l'organisation et la supervision hors de l'eau.

Si vous êtes intéressé(e) pour accompagner lors de ces sorties, merci de vous rapprocher des enseignantes de l'école.



Cours d'occitan : une immersion culturelle

Cette année encore, l'Adoc12 (Association départementale pour la transmission et la valorisation de l'occitan en Aveyron) intervient à l'école pour proposer un cours hebdomadaire d'occitan. Ces séances visent à initier les élèves à la langue et à la culture occitane, à travers des méthodes adaptées à leur âge.



Cette action s'inscrit dans le programme de référence du Rectorat de Toulouse, qui encourage le développement de l'enseignement de la langue et de la culture occitane.

L'intervention est co-financée par la commune et l'association des parents d'élèves.

En fin d'année scolaire 2023-2024, une kermesse placée sous le thème des danses et chants occitans a été organisée, mettant en valeur le travail réalisé par les élèves lors des cours d'occitan suivi tout au long de l'année. Ce moment festif a permis aux enfants de partager leurs apprentissages avec leurs proches.

INCIDENT SALLE DES FETES



C'est avec stupeur que nous avons été appelé le 17 aout 2024 pour constater l'impensable.

Vers 18h, ce jour-là, un grand bruit et un panache de fumée venaient troubler la quiétude estivale du village : le toit de la salle des fêtes s'est écroulé ! Quelle stupéfaction : les premières personnes arrivées sur place pouvaient constater le trou béant laissé par la chute de la charpente et de la toiture. « Incompréhension totale » mais surtout « quelle chance que la salle des fêtes ait été exceptionnellement vide et qu'aucune manifestation n'ait été programmée ce jour-là ! » pouvait-on entendre aux abords du bâtiment éventré. En s'approchant de l'édifice et en constatant l'ensemble des dégâts, Mme le Maire et les conseillers présents ce jour-là ont conscience d'être passés à côté d'un drame. Sans pouvoir anticiper un tel incident, au sentiment d'effroi succédait un grand sentiment d'impuissance de l'ensemble des élus ne pouvant que constater la réalité. Le « quand dira t on » aura vite faite de trouver les causes et les raisons mais quoi qu'il en soit, par le plus grand des heureux hasards, des conséquences funestes tragiques ont été évitées, et c'est bien cela le principal !



Quelques jours plus tard, après avoir accusé la coup, l'équipe municipale et les employés de mairie retroussaient leurs manches : information aux administrations, sécurisation du site et des équipements encore en état, information aux associations et gestion des réservations en cours. Aujourd'hui, en contact avec son assurance et accompagnée par un expert d'assurés, la mairie gère le sinistre. Les procédures sont longues et le nombre de justificatifs à apporter toujours plus grands mais le sujet est d'importance. Plus qu'un bâtiment communal comme les autres, notre salle des fêtes a vu tantôt des mariages des habitants de la commune, tantôt des manifestations des associations locales : Elle a permis à tous de faire la fête ! Edifice central de notre commune, elle représente les tranches de vie les plus heureuses de nos existences.

L'équipe municipale met tout en œuvre pour avancer sur sa reconstruction et même s'il est encore trop tôt pour parler de planning, la volonté de la mairie est de reconstruire dès que possible ce lieu de vie commun qui nous manque aujourd'hui.

OPERATION COEUR DE VILLAGE

Comme annoncé précédemment, la municipalité travaille sur une opération « Cœur de Village ». Il s'agit d'un projet de réaménagement de l'espace public dont le but est de conforter le rôle de lien social du centre village. Ce type d'opération vise à moderniser et embellir mais permet aussi d'inciter les communes à la prise en compte des préoccupations environnementales dans leurs projets d'aménagement des espaces publics.. Le bourg de Maleville, la place centrale de Lalo, d'Artigues et du Mauron sont concernés. Ce projet intervient aussi bien sur l'aménagement paysager (plantations, murets, massifs, etc...) que sur le traitement des sols (voix d'accès, parking, aire de jeux, chemins de promenade, etc...). Une réflexion est menée sur la fonctionnalité de chaque zone traitée et sur l'utilisation que nos concitoyens en feront.

Si le projet d'étude vise, pour une cohérence de traitement, l'ensemble de nos villages, une première phase chantier (pour un cout de 500 000€) va être lancée sur la partie haute du village de Maleville. Les premières zones qui vont être repensées et modifiées sont :

- Les abords de la nouvelle école : le parking et la zone enherbée adjacente.
- La route d'accès à la nouvelle école
- Le carrefour à l'entrée du village, l'intersection entre « la route haute » et « la route basse ». Un des objectifs non dissimulé est de faire ralentir les voitures lors de la traversée du village.

Initialement prévue dans la première phase de chantier, la traversée du bourg sera traitée dans un deuxième temps. L'incident de la salle de fêtes survenu cet été a modifié les priorités. Le conseil municipal n'a pas souhaité engager des frais sur la route passant devant la salle des fêtes sans connaître l'issue du projet de reconstruction de celle-ci.

Il est donc prévu dans un deuxième temps : la traversée du bourg, la place de la mairie et le fond du village. Pour finir, une troisième phase traitera les centres village d'Artigues, du Mauron et de Lalo.



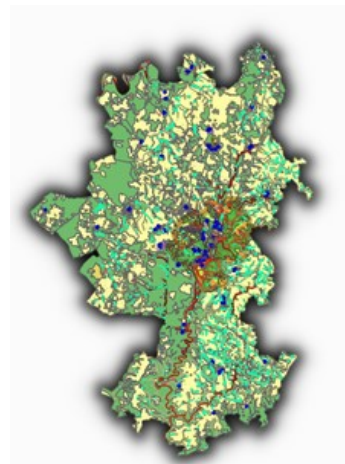
PLUI

Institué en 2017 par le conseil communautaire, le projet de PLUI a été validé le 8 juillet 2024 par l'ensemble des 29 communes du territoire d'O.A.C.

La mise à l'enquête publique du 15 octobre au 20 novembre 2024 a permis de recueillir les observations et réclamations des citoyens et propriétaires. La commission d'enquête rendra un avis au vu des réclamations déposées pouvant induire d'éventuelles modifications du plan. L'approbation définitive et l'application sont prévues mi 2025.

Informations de l'avancement du PLUI à l'adresse suivante :

<https://www.democratie-active.fr/pluiouestaveyron/>



VOIRIES

Pour l'année 2024, un budget de 223 615 € a été utilisé pour les voiries situées sur notre commune afin de faciliter nos déplacements et de renforcer la sécurité de nos routes :

- Voies communautaires (Gérées par Ouest Aveyron Communauté) : 53 984 € TTC
- Voies communales : 94 408 € TTC
- Consolidation de 3 ponts (Gélis, la Mayrinie, Sandurand) : 60 760 € TTC
- Travaux divers : 14 463 €

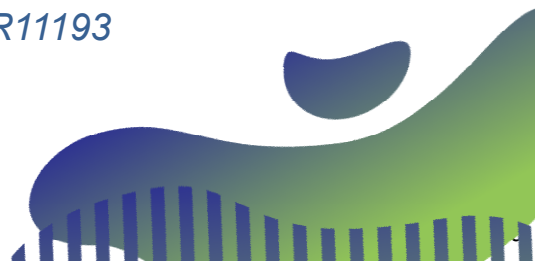


ADRESSAGE

Devenu obligatoire depuis juin 2024 pour toutes les communes, l'adressage est en phase finale d'application.

Après l'étape de mesure sur le terrain par une méthode de numérotation métrique, les numéros ont été distribués par les élus à l'ensemble des citoyens. Chacun doit informer les divers services et institutions le concernant de sa nouvelle adresse et renseigner le site du service public

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>



BOITE A LIVRES



Offrez une seconde vie à vos livres!

Qui n'a pas, chez soi, des livres jamais ouverts ou déjà lus, oubliés sur une étagère ou, pire, abandonnés dans un carton au grenier ? Ces livres qui prennent la poussière, on se dit souvent qu'on aimerait en faire quelque chose... mais quoi ? Et quand ? Finalement, rien ne bouge.

Et si vous leur donniez une nouvelle vie en les déposant dans la "cabine à livres" située sous le hall de l'école ? En faisant ce geste simple, vous participez à un cycle vertueux et écologique, favorisant le partage et le réemploi.

Mais c'est quoi, une cabine à livres ?

Peut-être en avez-vous déjà croisé une sans le savoir. Les cabines ou boîtes à livres sont des espaces installés dans des lieux publics, où chacun peut déposer ou emprunter des livres gratuitement.

Dans notre village, l'ancienne cabine téléphonique a été transformée en "cabine à livres". Accessible à tout moment, elle permet aux lecteurs d'échanger des livres en toute liberté. La seule règle ? Prendre soin des livres empruntés et, si possible, contribuer à enrichir la cabine avec vos propres ouvrages.



RENOVATION TERRAIN DE FOOT

Cette année 2024, nous avons lancé des travaux de réfection du stade afin de garantir aux clubs sportifs locaux une utilisation du site dans les meilleures conditions possibles. Pour se faire les travaux ont été réalisés par l'entreprise Idverdé en deux temps :

- Juin 2024 : Défeutrage, sablage, décompactage et regarnissage du terrain
- Octobre 2024 : Décompactage et regarnissage du terrain

En effet, des travaux sur le terrain de foot n'avaient pas été effectués depuis quelques temps, et la pratique du sport y devenait dangereuse, des travaux étaient nécessaires afin d'y assurer la bonne utilisation. Ils représentent un coût de 9 900€ TTC.



Plus tôt dans l'année, des arroseurs ont été remplacés ainsi que la commande du système de programmation pour un coût de 2 676 € TTC.

ADDUCTION D'EAU PARRIOLS ET SERAYOLS

Sérayol et Le Pinson : il s'agit d'un renforcement du réseau en diamètre 75 et d'une extension de réseau en diamètre 50 pour ces deux hameaux. Ces travaux sont mandatés par le Syndicat Mixte d'adduction d'eau potable de Montbazens- Rignac pour un montant de 35 062.63 € dont 20% sont à la charge de la Commune, soit : 7 012.53 €. Ces travaux sont à ce jour terminés et payés.

Parriols : il s'agit d'un renforcement du réseau en diamètre 90 sur une longueur de 920 mètres linéaires entre le hameau de Barbet et le village de Pariols. Les travaux sont actuellement en cours ; le devis s'élevait à 103 176.34 € dont 25 794 € sont à la charge de la Commune.

RENOVATION DES PONTS

L'Etat a lancé un dispositif pour accompagner les communes à la réparation des ouvrages d'art piloté par la CEREMA. Dans ce cadre, un programme national ponts a été mis en place avec un soutien financier de l'état pouvant aller jusqu'à 60 % des montants des travaux pris en charge et avec un minimum de travaux de 40 000 € HT par pont.



La commune a donc décidé de réaliser un diagnostic de ces 5 ponts par la société SOCOTEC. Cette analyse a permis de constater des défauts majeurs sur les cinq structures qui nécessitait de prendre des mesures de sécurité immédiate. Il a été décidé d'en restaurer trois sur 2024 et deux sur 2025.

Deux entreprises de maçonnerie ont été consultées. Mais seule l'entreprise MAZARS/BOYE (artisan de la commune) a répondu et a obtenu le marché.

Après acceptation, ce sont les ponts de la Mayrinie, de Gélis et de Sandurand qui ont subi de gros travaux de rénovation afin de les rendre conforme à la circulation.

Le total des travaux s'élève à 60 760,80 €.

Les travaux se sont terminés cet automne et ces trois ponts sont maintenant aux normes.



LOTISSEMENT LE FURBIDOU



Sur les 24 lots du lotissement , 12 ont été vendus à ce jour dont le lot 10 vendu sur l'exercice 2024. Les lots 21 et 22 sont actuellement réservés. Le prix du m2 est de 19.96 euros HT.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Venez découvrir la bibliothèque municipale!

La bibliothèque municipale est un lieu ouvert à tous, où vous pouvez emprunter gratuitement des livres pour petits et grands. C'est l'occasion parfaite de découvrir de nouvelles lectures et de partager le plaisir des livres en famille ou entre amis.

En plus des ouvrages disponibles sur place, vous avez la possibilité de commander des ouvrages via le site de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (mediatheque.aveyron.fr). Pour cela, il vous suffit de passer par la mairie, qui se charge de la commande et de la réception des documents.



N'hésitez pas à profiter de cette offre pour accéder à une large variété de ressources culturelles.

Pour toute information ou aide dans vos démarches, contactez la mairie.

TRAVAUX AGENCE POSTALE

Bureau de Poste : après le départ en retraite de Gisèle CANTALOUBE, l'agent technique Angélique COURCHINOUX a rénové le bureau de Poste (menuiserie, cablage, peinture) pour un montant de 2560€ ttc.

COMPOSTEUR CIMETIERE

Mise à disposition d'un composteur au Cimetière de Maleville

Un composteur a été placé à l'entrée du Cimetière de Maleville, afin de recevoir les déchets verts, toujours dans un souci de tri.

Malheureusement, il a été constaté après les fêtes de la Toussaint que les consignes n'étaient pas respectées. De nombreuses incivilités ont été constatées malgré les affiches présentes sur le site pour informer les usagers de la bonne utilisation du composteur. Ces comportements engendrent une incidence sur le coût du service, et par répercussion une incidence sur les taxes des contribuables.



Les consignes de tri à appliquer sur les différents cimetières de la commune, et par extension tous les lieux publics, sont les mêmes à appliquer chez soi.

Le site internet de la Communauté des Communes de Ouest Aveyron propose des guides et des vidéos afin d'aider les usagers à utiliser les composteurs autant pour l'usage privé que public

: <https://www.ouestaveyron.fr/environnement/dechets/compostage/>

PANNEAU POCKET



La commune de Maleville a souscrit un abonnement à l'application partagée PANNEAU POCKET

Cette application mobile d'informations et d'alertes est n°1 en France avec plus de 12 300 collectivités équipées. Les citoyens retrouvent leur vie locale dans une seule et unique application sur leur smartphone.



A partir de maintenant, sur Maleville, recevez en temps réel les notifications des actualités de votre territoire : c'est l'information qui va vers l'habitant !

Achat tracteur

Achat d'un tracteur de Marque DEUTZ FAHR type 5110 G PLUS GS de 2019
avec 1 chargeur frontal et 1 BMS de 1,80 m. pour un montant TTC de73 200 €
Reprise du tracteur RENAULT 456 Ergos pour 35 000 €
(les travaux d'épareuse seront fait en sous traitance)
Reprise de la balayeuse pour 8 000 €
soit un solde à la charge de la commune de..... 30 200 €



Eclairage public

Sur l'année 2024, l'éclairage public de la zone d'activité a été transféré à la communauté de commune courant du premier trimestre.

ASSOCIATIONS

Dans notre commune, les associations jouent un rôle essentiel. Elles touchent à tous les aspects de la vie locale et créent des liens entre les habitants et permettent à chacun de trouver sa place et de s'épanouir.

Leur présence et leurs actions apportent de la vie, du mouvement et de la chaleur humaine. Qu'il s'agisse d'organiser des événements ou de proposer des activités variées, elles sont les piliers de la convivialité et du dynamisme de notre commune.

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les membres de ces associations. Vous donnez de votre temps, de votre énergie et de votre cœur pour faire vivre ces projets qui nous rassemblent et nous enrichissent. Sans vous, notre commune ne serait pas la même.

Dans ce contexte, où nous sommes privés temporairement de salle des fêtes, nous encourageons chacun à soutenir leurs initiatives, à s'investir, ou simplement à participer aux nombreuses activités qu'elles proposent. Ensemble, continuons à faire vivre cet esprit de convivialité qui nous unit.

Voici les manifestations prévues par les associations malevilloises pour les mois à venir :

Comité des Fêtes :

- Fête du village du 9 au 11 mai 2025

USPA :

- Samedi 11 janvier 2025 : Bal des poulettes, à la salle des fêtes de Drulhe
- Vendredi 7 février 2025 : Loto au hall polyvalent de Lanuéjols
- Dimanche 2 mars 2025 : 2nd déjeuner aux tripoux, à la salle des fêtes de Drulhe

Comité des Fêtes du Mauron :

- Samedi 7 juin 2025 : Répouchounade au Foyer du Mauron
- Vendredi 15 Août 2025 : Repas des Mauronnais au Foyer du Mauron
- Fin Novembre 2025 : Soirée fritons de canards

ACCA :

- Samedi 8 Novembre 2025 : Quine de la chasse

APE :

- Samedi 29 mars 2025 : Quine, à la salle des fêtes de Drulhe
- Mai : Vide grenier, à Maleville
- Fin juin : Kermesse, à l'école

Foyer rural de Lalo :

- Samedi 15 mars 2025 : Soirée théâtre, à la salle des fêtes de Drulhe
- Dimanche 18 mai 2025 : Sortie annuelle - Vélo rail
- Du 4 au 6 juillet 2025 : Fête de Lalo

Chemins Faisant :

- Lundi 21 avril 2025 : Randonnée

Pétanque Malevilloise

- Juin 2025: CDC vétérans, Concours officiel doublette
- Tous les jeudis du 26 Juin au 28 Aout 2025: Concours d'été pour tous
- 22 novembre 2025: Repas fritons – vin nouveau



MEMENTO

MAIRIE :

Lundi , jeudi de 9h à 13h00.

Mardi et Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Fermeture le mercredi et samedi .

TEL : 05.65.29.30.20

Courriel : contact@maleville.fr

ECOLE :

Lundi, mardi , jeudi et vendredi :

8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00.

Tel : 05.65.29.32.87

AGENCE POSTALE (nouveaux horaires) :

Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 11 heures.

Mercredi de 9h à 12h30.

Vendredi de 9 h à 11h30.

TEL : 05.65.29.36.12

GARDERIE SCOLAIRE :

lundi , mardi , jeudi et vendredi :

7h30 à 8h20 et 16h à 18h45.

(cantinegarderie@maleville.fr)

DEMOGRAPHIE

Mariages

Mme BALDO Félicia et M PERRAUD Ghislain le 22/07/2024

Mme BRISARD Aurélie et M VERNHES Bérenger le 03/08/2024

Mme LACAZE Karine et M TUYTTEN Thierry le 20/08/2024

Mmr MAZARS Marine et M FERRANDES Jean-Benoît le 30/08/2024

Naissances

GINESTE Aëlys née le 20/02/2024

Décès

MURAT Marie Louise née CAVALIE le 15/01/2024

DESMARET Michel le 24/02/2024

CRESCINI Denise née MUNOZ le 26/03/2024

BRICARD Francis le 16/07/2024

CANTALOUBE Yvette le 27/08/2024

BOU Henriette née GINESTE le 01/10/2024

BORIES André le 04/10/2024

PALUZZANO Louis le 26/11/2024

CANTALOUBE Odette née BOUSQUIE le 07/12/2024

CASSANIS Bienvenu le 20/02/2024

REYNES Alain le 14/03/2024

SEYLER Dominique le 14/04/2024

DELOMBAERDE Bernard le 22/07/2024

CREPION Angelina née ISENI le 24/09/2024

